

LA GAZETTE BRUCÉENNE N° 33



Compte-rendu de la séance du conseil municipal réuni : le 07 JUILLET 2017

Étaient présents : Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux :

ROUSSEAU Bernard, AUDEBERT Océane, BEAU Nicole, DALGLEISH Charlie, TEXIER Frédéric.

Absents et Excusés : Mrs GROLLIER Louis-Marie, Mrs DEBENEST Maxime, MAUPETIT Pascal, MORILLON Christian, TOULAT Jean-Philippe

Pouvoirs : M. Maxime DEBENEST à M. Marcel PENY

M. Christian MORILLON à M. Frédéric TEXIER

M. Jean-Philippe TOULAT à M. Charlie DALGLEISH

Approbation du compte rendu de la réunion de conseil du 24 MAI 2017 sans remarques particulières.

Le Maire ouvre la séance à 20 h 35 et demande à rajouter à l'ordre du jour la suppression de la Régie de Recettes et demande que le règlement des locations de salle soit exclusivement payé par chèque, ce qui est acceptée à l'unanimité.

Délibérations :

01 - MEETING AERIEN DU 23 JUILLET 2017

Pour le meeting aérien du 23 juillet la commune offre comme habituellement le vin d'honneur à travers un droit de tirage de 150 € au VIVAL de BRUX, exonère les organisateurs de la taxe sur les entrées et autorise la mise en place d'une buvette. Tout cela est accepté à l'unanimité par le conseil

02 - Toujours par rapport au meeting aérien, la commune exonère également l'organisation de la taxe sur les spectacles

03 - JOURNEE DE LA SOLIDARITE

Elle aura lieu cette année le 30 Août et sera consacré comme d'habitude au nettoyage et à la préparation de l'école pour la rentrée et toutes les bonnes volontés sont acceptées.

04 - TARIFS GARDERIE CANTINE ET TRANSPORT SCOLAIRE Année scolaire 2016/2017

Le conseil municipal décide d'une augmentation de 1% de ces tarifs afin d'éviter une augmentation ultérieure plus brutale.

05 - SIGNATURE CONVENTION PLAN NUMERIQUE TABLETTES POUR L'ECOLE

Le Maire explique que cette convention permet de percevoir 50 % de subvention plafonnée à 4.000 € pour une école. Ce plan numérique se termine en 2017 et les institutions pensent que cet outil moderne doit être maîtrisé par les élèves. L'unité du plan numérique tablettes appelé "Classe mobile" comprend au minimum 8 tablettes avec les protections, les casques, l'armoire de rangement avec les chargeurs, l'ordinateur de commande si nécessaire et coûte environ 4.000€

Le conseil municipal est d'accord pour investir dans 2 unités à savoir 1 pour le primaire et 1 pour la maternelle.

Au préalable un audit du parc informatique doit être effectué par Vienne Services.

06 - SIGNATURE CONVENTION LISEA (LGV) POUR LE RETABLISSEMENT DES VOIES COMMUNALES

Les points de litiges par rapport aux responsabilités affectées à la commune étant levés, le conseil municipal donne au maire l'autorisation de signer cette convention.

07 - SUBVENTIONS 2017

Le conseil reconduit en l'état le montant des subventions allouées aux différentes associations sur présentation des résultats 2016 et du budget 2017.

08 - CREATION DE L'AGENCE DES TERRITOIRES DE LA VIENNE

Il s'agit de regrouper en un seul service " l'Agence Technique Départementale de la Vienne" et " Vienne services" créés il y a quelques années par le Conseil Général et pour répondre à la demande des communes rurales qui de par leur taille ne disposaient pas de services compétents (urbanisme, gestion de l'informatique, législation...). Aujourd'hui le Conseil Départemental, pour une meilleure efficacité souhaite effectivement, à coût égal pour les communes, regrouper ces 2 services.

Le conseil municipal est donc appelé à se prononcer pour la dissolution de Vienne Services et l'adoption des nouveaux statuts de l'Agence des Territoires de la Vienne. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

09 - DESIGNATION DES MEMBRES A LA COMMISSION TERRITORIALE D'ENERGIE

Monsieur le Maire explique que suite aux regroupements des structures politiques et au mode de représentation à SOREGIES ; il y aurait un nombre trop important de délégués au Conseil d'Administration d'où la création de Commissions Territoriales d'Énergie (CTE) qui regrouperont les délégués des communes et des communautés de communes.

Au sein de ces CTE seraient désignés les délégués siégeant au Conseil d'Administration de Sorégies. Le conseil municipal désigne Monsieur TEXIER comme délégué titulaire et Monsieur PENY comme délégué suppléant.

Informations Diverses :

- Plan canicule 2017 : Un courrier a été adressé aux personnes sensibles (âgées, isolées...) et nous demandons aussi à chacun d'entre nous qui aurait dans son entourage proche concernée, d'être vigilant en période caniculaire au bien être de ces personnes.
- Lotissement : La viabilisation est pratiquement terminée ; il nous faut maintenant en faire la publicité et peut être créer un événement à la rentrée pour faire connaître Brux et son Lotissement.
- Travaux bâtiments : Les travaux de couverture du préau de l'école ont commencé ; ceux de la grande salle de réunion sont terminés pour l'isolation mais nous avons dû revoir l'électricité, surprise habituelle des réaménagements de bâtiments anciens.
- Les toilettes de l'école seront refaites sous le petit préau en 2018 et feront l'objet d'un appel d'offres négocié et de demandes de subventions

Questions diverses :

Le dernier terrain de la cité Carémeau fait l'objet d'une demande d'achat par son riverain pour agrandissement ; un courrier sera fait aux propriétaires des autres lots en leur demandant leur accord.

La question est posée de savoir quand les aménagements de la traversée de Lapiteau seront posés : cela doit se faire en concertation avec le Conseil Départemental car la voie est départementale.

Il a aussi été question de l'entretien du cimetière

Fin de séance à 22 h00

La prochaine réunion de conseil sera le vendredi 1er septembre 2017 à 20h30

Le Mot du Maire

L'Argent...nerf de la guerre

La contrepartie au passage de la ligne grande vitesse sur le territoire communal a été une Dotation de Solidarité Territoriale (D.S.T.) de 230.000€. La commune a perdu d'une part 30 hectares de terres et l'impôt foncier s'y rattachant, et d'autre part des couloirs de passage de faune par la pose de grillage en sécurité le long de la voie ferrée.

La contrepartie a tout de même été le financement à 80 % du montant HT du bus scolaire soit 69 005,91 €, la réalisation de la "Résidence Séniors" maintenant occupée et du Lotissement Jeannine le Corre.

Ces opérations n'ont pu être réalisées grâce à cet apport financier pour lequel nous utiliserons le solde de la DST soit 166 667,09 € HT.

Il nous reste maintenant à espérer vendre rapidement les lots à construire pour conforter à la fois l'école et les finances de la commune.

Musée-Expo : Exposition PEYNET du 1er juillet au 27 Août 2017

Brocante toutes collections le dimanche 30 juillet 2017 de 9 h à 18 h

La Bibliothèque municipale : La bibliothèque est fermée en Juillet et Août

N'oubliez pas de nous communiquer votre adresse e-mail pour recevoir la Gazette par internet.